

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 janvier 2019

Le Conseil municipal, convoqué le 4 janvier 2019 avec l'ordre du jour suivant :

1. Demande de subvention pour l'aménagement de la place de l'église
2. Réalisation d'un schéma directeur d'eau potable, mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage, approbation du programme études
3. Travaux de Restauration de l'église Avenant
4. Demande de subvention pour la restauration du chemin de croix
5. Questions diverses

s'est réuni le vendredi 11 janvier 2019 à 20 h 30 à la Mairie.

Présents : Marie-Thérèse OLLIVIER, Jérôme AUNAVE, Pierre BOUTARIN, Pascal COLLIN, Colette NARDIN, Jean-Charles JOUVE, Christian CAILLET

Absents excusés : Brigitte WILLEM pouvoir à Colette NARDIN, Yves DUROUX pouvoir à Claude BEAL

Lecture du PV de la séance du 9 novembre par Jean-Charles JOUVE.

Approuvé sans ajout ni modificatif.

Mme Marie-Thérèse OLLIVIER est choisie comme secrétaire de séance

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'ajouter un point à l'ordre du jour :
Décision Modificative N° 1 du budget M 49

1. Demande de dotation de subvention cantonale pour l'aménagement de la place de l'église

Monsieur RESSY architecte est venu présenter le projet d'aménagement de la place de l'église. Le but est de mettre en valeur l'église et le monument aux morts. Les élus attendent les devis pour finaliser le financement de ce projet.

2. Réalisation d'un schéma directeur d'eau potable, mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage, approbation du programme études

Le maire rappelle les difficultés que la commune a chaque année pour l'approvisionnement en eau potable, la production de leur unique ressource étant insuffisante et la qualité de ces ressources sont vulnérables. Le maire pointe la nécessité de rechercher d'autres ressources à l'échelle de notre territoire ou des territoires voisins afin de sécuriser la ressource en eau de la commune.

Le maire propose de lancer un schéma directeur d'eau potable pour d'une part que la commune dispose d'un outil de gestion sur le fonctionnement de son réseau d'eau potable, d'identifier les fuites et les dysfonctionnements sur leur réseau d'eau potable afin d'optimiser au maximum le fonctionnement de ce dernier et limiter les pertes d'eau, faire un bilan des besoins et des ressources à l'échelle communale et intercommunale et établir un programme pluriannuel d'investissement garant d'une gestion durable du service.

Le maire précise également que le schéma directeur d'eau potable intégrera le schéma de la défense incendie.

Le Maire précise au conseil municipal que la commune a besoin d'un appui technique et administratif pour mener cette étude et propose de désigner le Département de la Drôme comme assistant à maîtrise d'ouvrage pour rédiger le cahier des charges de l'étude, l'assister

dans la désignation du bureau d'études et en suivre l'exécution. Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte la proposition et donne pouvoir à Monsieur le Maire.

3. Travaux de Restauration de l'église Avenant

Après avoir entendu l'exposé de M. le maire, le conseil municipal décide à l'unanimité de conclure les avenants d'augmentation ci-après détaillés avec l'entreprise suivante dans le cadre des travaux de Restauration de l'église Saint Pierre :

◆ Lot n°1 Gros oeuvre

Attributaire : entreprise REBOULET adresse ZA La fauchetière II 26250 LIVRON

Marché initial - montant : 15 864,62 € HT

Avenant n° 1 - montant : 3 355,99 € HT

Nouveau montant du marché : 19 220,61 € HT

Plus-value pour le décaissement du sol actuel suite à l'enlèvement du plancher bois. Plus-value pour la dépose des tomettes au sol à l'entrée de la sacristie et décaissement pour retrouver le niveau des 23 cm / Niveau 0.00. Plus-value pour la surface complémentaire de dallage y compris isolant. Plus-value pour la consolidation de l'entrée de la sacristie.

◆ Lot n°5 Badigeon à la chaux

Attributaire : entreprise REBOULET adresse ZA La fauchetière II 26250 LIVRON

Marché initial - montant : 59 869,71 € HT

Avenant n° 1 - montant : 4 885, 10 € HT

Avenant n° 2 - montant : 6 602,34 € HT

Nouveau montant du marché : 71 357,15 € HT

Objet : Moins-value pour la préparation et reprise sur supports existants en élévation : Réajustement des quantités. Plus-value pour les enduits au mortier de chaux sur mur : réajustements des quantités.

4. Demande de subvention pour la restauration du chemin de croix

Sur les conseils de Monsieur RESSY architecte et de Mme CLAPPIER de la Conservation départementale du Patrimoine, monsieur le maire propose au Conseil Municipal d'effectuer des travaux de restauration du chemin de croix et encadrements.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de faire les travaux de restauration correspondant au devis de l'entreprise JOUVE MALFATTO pour un montant de 3 750,00 € HT.

Le Conseil Municipal souhaite solliciter le Conseil Départemental, afin de bénéficier de subvention au titre de la Conservation départementale du Patrimoine.

5. Décision modificative N°1 du budget M 49

Les crédits inscrits au budget au compte 621 Personnel extérieur au service n'étant pas suffisants, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de voter la modification de crédits comme suit :

621 Personnel extérieur au service :	+ 1 300 €
6063 Fournitures d'entretien :	- 1300 €

La décision modificative est votée à l'unanimité.

6. Questions diverses

- a) La Fondation du patrimoine accorde une subvention de 19 000 € pour la restauration de l'église.
- b) Mercredi 23 janvier 2019 réunion pour le PLUi à l'écosite

- c) Enquête publique installation classée Mr Gregory BONNET sur Autichamp, pour l'extension du bâtiment d'élevage de volaille.
- d) Remerciements des familles pour les paniers de Noël.
- e) Rallye de l'écureuil le 8 juin 2019
- f) Compte rendu de la réunion de préparation du 14 juillet 2019
- g) Recensement de la population, distribution par les élus des lettres d'informations.
- h) Nouvelle présidente de l'ADMR Mme THIVET
- i) PC de Mme VAUTHIER pour la construction d'un hangar manège équestre.

Prochain conseil le 1^{er} février 2019.

La séance est levée à 23h15.